

LE PROJET D'ETABLISSEMENT 2019/2026 / Suite

« Un conservatoire métropolitain, ouvert à de nouveaux publics, impliqué dans l'enseignement supérieur et les relations internationales ».



N° 12
17
juillet
2020

La lettre d'information du CRR MONTPELLIER 3M

Cette semaine >>> AXE 2

Un conservatoire ouvert à de nouveaux publics

Si l'AXE 1 « un conservatoire métropolitain » insistait sur l'ancrage territorial, le label CRR, les réseaux et la qualité de l'enseignement spécialisé, l'AXE 2 « un conservatoire qui s'ouvre à de nouveaux publics » a pour ambition de répondre à une importante mission confiée à nos établissements depuis une vingtaine d'années.

Pour ce faire, il propose deux enjeux :

- Enjeu 1 : « investir le champ de l'Education Artistique et Culturelle (EAC) »
- Enjeu 2 : « élaborer un projet de médiation culturelle ».

ENJEU 1 : l'EAC

Complément indispensable de l'Enseignement Artistique Spécialisé (cours traditionnels dispensés au CRR), l'Education Artistique et Culturelle (EAC) a pour objectif d'initier les enfants et les jeunes :

- à un rapport direct aux œuvres [...],
- à l'approche analytique et cognitive de l'appropriation des œuvres [...],
- à la pratique effective dans le cadre d'ateliers.

Dans les faits, il s'agit, à la faveur de multiples partenariats (Education Nationale, collectivités locales, établissements culturels, etc.), de s'inscrire dans une offre territoriale globale à destination des enfants de la maternelle au lycée.

ETAPE 1 : Recensement des actions en cours

Depuis 2015, le CRR investit le champ de l'Education Artistique et Culturelle. Progressivement, nous sommes passés d'actions ponctuelles à des interventions régulières intégrées au fonctionnement de l'établissement.

Le CRR propose, entre autres : des journées de sensibilisation et de découverte ouvertes à tous, des concerts scolaires, des formations de formateurs (direction de chœur) et le dispositif DEMOS.

« DEMOS - dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale - est un projet de démocratisation culturelle centré sur la pratique musicale en orchestre. Ce projet à dimension nationale, coordonné par la Cité de la musique - Philharmonie de Paris, est destiné à des enfants habitant des quartiers relevant de la politique de la ville, ainsi que dans des zones rurales. Il agit là où l'accès à l'éducation artistique et culturelle est rendu difficile en raison de facteurs économiques et sociaux ou de l'éloignement géographique des structures d'enseignement. Demos a pour but d'enrichir le parcours éducatif des enfants, de favoriser la transmission du patrimoine classique et de contribuer à leur bonne insertion sociale. Il est bâti sur une coopération professionnelle forte entre acteurs de la culture et du champ social. »

Source : Plaquette de présentation DEMOS, Philharmonie de Paris

ETAPE 2 : Structurer et compléter l'offre

Outre les actions présentées ci-dessus, il s'agit pour le CRR de créer une unité « Education Artistique et Culturelle » afin de coordonner et d'assurer le suivi de l'ensemble des actions, de gérer un DEMOS 2, d'élaborer un plan d'intervention en milieu scolaire, et de mettre en œuvre des présentations d'instruments pour les écoles, des « boîtes à musique » pour les collèges, d'intervenir auprès de la petite enfance, d'offrir des « parcours » danse et théâtre, etc.

ENJEU 2 : LA MEDIATION CULTURELLE

« Située à l'intersection du culturel, de l'éducation, de la formation continue et du loisir, la médiation culturelle s'inscrit dans le champ de ce que l'on appelle l'éducation informelle. A la différence de l'éducation, au sens usuel du terme, l'éducation informelle n'est ni obligatoire, ni contrainte par un programme exhaustif à dispenser, ni par une validation des acquis à organiser. Ces visées sont tout à la fois éducatives (sensibilisation, initiation, approfondissement...), récréatives (loisir) et citoyennes (être acteur de la vie de la cité). [...]. La médiation culturelle regroupe l'ensemble des actions qui visent à réduire l'écart entre l'œuvre, l'objet d'art ou de culture, les publics et les populations. [...]. En fonction des projets, la médiation culturelle valorise des approches complémentaires : la démocratisation culturelle (accès du plus grand nombre aux valeurs patrimoniales) et la démocratie culturelle (valorisation des expressions culturelles des populations). Elle ambitionne de travailler conjointement au niveau du sens (la vie avec la pensée) et au niveau du vivre ensemble.

ETAPE 1 : Créer un service dédié et renforcer les offres suivantes

Dans ce contexte, le CRR souhaite, d'ici 2026, à la lumière de ses connaissances empiriques et de ses premières expériences, prioriser les actions de médiation comme suit :

- Médiation culturelle à caractère social et Médiation culturelle à destination des publics en situation d'éloignement ou empêchés
- **PUBLICS EMPECHES**
 - o Actions avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ)
 - o Collaboration avec le CCAS (EPAHD)
 - o Formation des enseignants au travail avec ces nouveaux publics
- **MEDIATION CULTURELLE A CARACTERE SOCIAL**
 - o En lien avec l'EAC
 - o Et les projets DEMOS 1 et 2 : développer des actions types « CREA MOSSON » fédérant des publics d'horizons divers (élèves du CRR, associations, scolaires, etc.)
- Activités complémentaires avec les associations et structures déjà existantes
- Musique, danse, théâtre et handicap
 - o Création d'un espace dédié au sein de l'établissement
 - o Formation des enseignants

ETAPE 2 : Favoriser les transversalités et la réflexion

Transversalités

Depuis quelques années, le CRR développe des actions de médiation en collaboration avec des lieux culturels métropolitains (médiathèques, musées, Ecoothèque...). Ces coproductions, qui favorisent le croisement des équipes, des élèves et des publics sont à pérenniser.

Réflexion

Comme énoncé dans l'avant-propos du projet d'établissement : « *les conservatoires vivent actuellement la plus grande mutation de leur histoire. [Celle-ci], qui légitim[e] la présence des conservatoires au sein des collectivités territoriales, nécessit[e] un accompagnement des équipes pédagogiques et administratives* ».

Ainsi, au-delà des nécessaires et indispensables formations conventionnelles (plan individuel de formation, semaine de formation en intra organisée à la rentrée, etc.), il est capital de prolonger la dynamique :

- en favorisant la présence des personnels du CRR à des colloques, congrès, journées... organisés par des structures partenaires (ex : Centre Chorégraphique National ICI Montpellier, Université de Montpellier...),
- en organisant ou en accueillant des colloques, congrès, séminaires... en présence d'éminents spécialistes des thématiques concernées.

Dans ce sens, depuis 4 ans, le CRR a reçu

- les journées de la voix (avec l'ARPA),
- les journées des métiers (avec la Philharmonie de Paris),
- les journées DEBUSSY (avec l'Université Paul Valéry Montpellier III),
- un congrès national de l'association Conservatoires de France avec l'intervention d'Edgard MORIN,
- des journées pédagogiques de l'association des professeurs de formation musicale,
- un congrès de l'association des professeurs de formation musicale.

Il s'agit de donc de perpétuer cela, en priorisant les thématiques du projet d'établissement à savoir : modalité, oralité, nouvelles technologies, arts et handicap.

